

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAZICOURT DU 22 JUIN 2020

Le 22 juin 2020, à dix-neuf heures le conseil municipal s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Madame Marinette CAROLE, Maire, qui a quitté la salle pour la présentation et le vote du compte administratif, présidés par Monsieur GAILLARD.

Date de convocation : 17 juin 2020

Date d'affichage : 17 juin 2020

Présents : Mesdames CAROLE, ADELL-DUBOC, BARRUET, DEVECQ, VERDOT Messieurs WILFOURT, JACQUOT, DUGROSPREZ, GAILLARD, GOVAERT, OTTEVAERE
Secrétaire de séance : Madame ADELL-DUBOC

La lecture du procès-verbal de la précédente séance n'appelle pas d'observation. Il est adopté à l'unanimité.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - COMPTE DE GESTION 2019 (BUDGET GENERAL)

Le Conseil municipal,
Vu le Code Général des collectivités Territoriales,
Vu la loi du 2 mars 1982,
Vu la loi du 6 février 1992,
Vu le Compte de Gestion 2019,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE les résultats d'exécution budgétaire suivants, au cours de l'exercice 2019 :

Section de fonctionnement : + 91 477,53 €

Section d'investissement : + 94 954,03 €

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, est conforme au Compte Administratif et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ADOPTE le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2019

Les deux sections étant en excédent, il n'y a pas lieu de procéder à une affectation du résultat.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - COMPTE DE GESTION 2019 (BUDGET ASSAINISSEMENT)

CONSTATE les résultats d'exécution budgétaire suivants, au cours de l'exercice 2019 pour le service assainissement :

Section de fonctionnement : + 31 109,26 €

Section d'investissement : - 2 206,94 €

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, est conforme au Compte Administratif et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ADOPTE le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2019

AFFECTE le résultat de la section de fonctionnement de la façon suivante :
2 206,94 € sont affectés à la section d'investissement pour l'apurement du déficit
28 902,32 € demeurent affectés en fonctionnement.

Objet : TAUX DES TAXES 2020

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,
Vu la loi du 2 mars 1982,
Vu la loi du 6 février 1992,
Vu le Budget 2020,

Considérant le passage en Taxe Professionnelle Unique au 31 décembre 2005,
Considérant la suppression du vote du taux de la taxe d'habitation,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de maintenir les taux des deux taxes locales restantes au niveau suivant :

TAUX 2020

Taxe foncière	21,22 %
Taxe foncière non bâti	51,71 %

Objet : BUDGET GENERAL : BUDGET 2020

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des collectivités Territoriales,
Vu la loi du 2 mars 1982,
Vu la loi du 6 février 1992,
Vu le Compte de Gestion 2019,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter le budget 2020 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 280 913,53 € et en recettes et dépenses d'investissement (y compris les restes à réaliser) à 191 509,56 €.

Objet : BUDGET ASSAINISSEMENT : BUDGET 2020

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter le budget 2020 du service assainissement qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 33 902,32 € et en recettes et dépenses d'investissement (y compris les restes à réaliser) à 9 413,88 €.

Objet : Constitution des commissions communales

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L.2121-21

DESIGNE les délégués suivants pour le représenter au sein des Syndicats Intercommunaux :

ADICO (Association Départementale pour l'Informatisation des Collectivités)

TITULAIRE : Frédéric JACQUOT
SUPPLEANT : Marinette CAROLE

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Membres titulaires

Marinette CAROLE (Présidente)
Jean-Michel GAILLARD
Gérard WILFOURT
Frédéric JACQUOT

Membres suppléants

Francis DUGROSPREZ
Sophie DEVECQ
Gaëlle BARRUET

Proposition de CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Présidente : Marinette CAROLE

Membres :

BARRUET Gaëlle	ADELL-DUBOC Sylvie
AUBRY Christine	BARBOSA Christophe
BRUYER Laurent	CARRIER René
DEVECQ Sophie	DUGROSPREZ Francis
DUGROSPREZ Carole	DUMONT Serge
FLAMENT Didier	GAILLARD Jean-Michel
GAMBIER Guillaume	GODET Cyrille
GOVAERT Sylvain	JACQUOT Frédéric
JURKIEWIEZ Christiane	LEMAIRE Nicolas
OTTEVAERE Camille	THENART Fred
TROUILLET Jean-Pierre	VELLY Gilles
VERDOT Marie-Aude	WESTRELIN Patrick
WILFOURT Gérard	GALLOPIN Julien

SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) fibre optique

TITULAIRE : Marinette CAROLE

Questions diverses :

Nom du lotissement Oise-Habitat :

Il nous est demandé de donner un nom au lotissement Oise Habitat ainsi que le nom de l'impasse : le lieu-dit étant « **l'équipée** », il est proposé de lui donner ce nom ; quant à l'impasse, vu le site très sablonneux il a été décidé de la nommer « **l'impasse des sablons** ».

Reprise de l'école suite au COVID19 :

Un résumé des différents épisodes et difficultés à mettre en place le protocole sanitaire est expliqué en réunion. Reprise complète faite ce jour 22 juin.

La Directrice Mme POIREL ayant demandé sa mutation c'est Mme TAMALET habitante de Bazicourt qui occupera ce poste à la rentrée.

Pour info, quelques chiffres concernant le budget RPI sont donnés en séance :

RPI 185 élèves (127 St Martin Longueau – 26 Bazicourt – 32 extérieurs aux 2 communes)

La participation financière des élèves extérieurs étant répartie au prorata des élèves des communes, Bazicourt participe à hauteur de 13.86%.

Participation totale des communes : 156 086 € (845 €/élève/an)

St Martin Longueau + extérieurs : 128 941 €

Bazicourt + extérieurs : 27 145 €

Abattage des peupliers derrière la mairie :

Devis de la Sté Ad'Hom de Sacy-le-Grand : 9 583.33 € H.T. – 11 500.00 € T.T.C./13 peupliers

D'autres devis seront demandés, ce coût paraissant excessif.

Réfection voirie route de Sacy-le-Petit

Devis de l'entreprise WIAME avec utilisation d'un enrobeur projeteur comme cela a été fait dans les rues du village + gravillonnage sur la totalité de la voirie : 7 566 TTC

Pose du filet au City-stade

Il est indispensable que cette pose soit faite cet été, les voisins subissant beaucoup de gênes.

Préparation du 14 juillet

La question se pose de savoir si nous faisons le pique-nique du 14 juillet comme habituellement malgré le COVID19. Celui-ci étant à l'extérieur il est décidé de le faire en prenant les précautions nécessaires.

Vente de l'ancien tracteur

Réflexion faite sur les modalités de vente : proposition de vente aux enchères dans l'état pour les habitants de la commune ?

Ou site internet AGORASTORE (site de ventes aux enchères pour les collectivités)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 10.

Et les membres présents ont signé au registre.

Marinette CAROLE

Gérard WILFOURT

Frédéric JACQUOT

Sylvie ADELL-DUBOC

Gaëlle BARRUET

Sophie DEVECQ

Francis DUGROSPREZ

Jean-Michel GAILLARD

Sylvain GOVAERT

Camille OTTEVAERE

Marie-Aude VERDOT